

Frais de déplacement hors Québec de la présidente-directrice générale, des vice-présidentes et de la présidente de la CETM¹

Trimestre	Nom	Fonction	Date Début	Date Fin	Ville	But	Frais de transport	Allocation forfaitaire hébergement repas	Autres frais inhérents ²	Frais assumés par autre M/O : Montant versé/M/O
Premier	Le François, Lucie	VP SAS	27 mai 2017	31 mai 2017	Vancouver (CB)	Participation au 33 ^e Colloque annuel du Conseil des tribunaux administratifs canadiens	788,12 \$	1 227,47 \$	77,71 \$	N/A
Deuxième	Lacasse, Gisèle	Présidente CETM	13 septembre 2017	17 septembre 2017	Whistler (CB)	Assemblée annuelle des présidents CETM du Canada	696,51 \$	803,68 \$	58,29 \$	N/A

1. Ces chiffres peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture d'un trimestre donné au système comptable.

2. Les frais inhérents peuvent être : une indemnité forfaitaire journalière pour un séjour dans un établissement hôtelier ou tout autre établissement, une indemnité journalière pour des appels téléphoniques personnels, un remboursement pour des frais raisonnables de blanchissage ou de repassage, un remboursement de frais d'appels téléphoniques professionnels ou un remboursement pour divers achats reliés au bureau.